

Municipalité Notre-Dame-des-Bois

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020, cette séance est tenue à huis clos.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois tenue le 9 juin 2020, à 19 h 30, dans la salle du centre communautaire, 35 route de l'Église, sous la présidence de Monsieur Yvan Goyette, Maire.

Sont présents :

District # 1 Madame Micheline Robert

District # 2 Monsieur Gérard Doyon

District # 3 Madame Rita Fortier

District # 4 Monsieur Claude Granger

District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin

District # 6 Monsieur Jean-Guy Noël

Secrétaire d'assemblée : Michel Marceau, directeur général et secrétaire trésorier.

1 Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2 Ordre du jour

2020-06-139 Présentation et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,
Appuyé et résolu unanimement;

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

3 Trésorerie

2020-06-140 Dépôt des listes

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste des chèques qu'il a émis, ainsi qu'un résumé des salaires versés et la liste des dépenses autorisées par les employés, le tout, selon le règlement de contrôle et suivi budgétaire;
Dépôt du rapport des revenus et dépenses.

2020-06-141 Comptes du mois de mai 2020

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 12 mai 2020.

Il est proposé par Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement;

D'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leurs paiements.

Adoptée

2020-06-142

Enregistrement de dissidences - dépôt de l'état des résultats du projet-école.

ATTENDU QUE Monsieur Claude Granger est insatisfait de l'état des résultats du projet-école produit par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, qui a été déposé lors de la réunion du 12 mai 2020.

ATTENDU QUE, les informations qui ont été données à M. Granger ne répondent pas à ses questions.

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,
Appuyé et résolu;

QUE l'on enregistre sa dissidence.

Messieurs Jean Guy Noël, Alfred jr Beaudin et Gérard Doyon souhaitent également que l'on enregistre leurs dissidences.

Adoptée

4 Ressources humaines

2020-06-143

Pointage

ATTENDU QUE le conseil souhaite obtenir des informations précises sur l'emploi du temps des employés affectés à la voirie, au déneigement et au garage.

Il est proposé par Alfred jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE les employés affectés à la voirie, au déneigement et au garage remplissent une fiche hebdomadaire décrivant leurs emplois du temps.

Adoptée

2020-06-144

Titularisation de Madame Kim Leclerc à titre d'inspectrice en bâtiment.

ATTENDU QUE le conseil souhaite conserver à son emploi, pour une longue période, Madame Kim Leclerc.

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'un inspecteur en bâtiment.

ATTENDU QU'IL est raisonnable de croire que l'inspecteur en voirie ne sera pas en mesure d'assumer également les tâches d'inspecteur en bâtiment.

ATTENDU QUE Madame Leclerc est en mesure d'offrir une aide précieuse pour la production du budget, de la taxation, de la clôture de l'année financière et pour accomplir les tâches de secrétariat.

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE le conseil engage officiellement, Madame Kim Leclerc, à titre d'inspectrice en bâtiment.

Adoptée

2020-06-145

Inspection des fosses septiques

ATTENDU QU'aucun employé de la municipalité ne dispose des qualifications nécessaires pour confirmer la conformité des installations septiques ;

ATTENDU QU'il est nécessaire que les installations septiques soient conformes aux normes et règlements en vigueur ;

Il est proposé par Madame Micheline Robert.
Appuyé et résolu unanimement;

QUE les citoyens transmettent un rapport de conformité des installations septiques avec des photos à l'inspectrice en bâtiment. (Ce rapport devrait pouvoir être produit par le technicien certifié RBQ qui fera les tests de percolation) ;

Adoptée

2020-06-146

Poursuite de l'arrêt de travail d'un employé victime d'un accident de travail

ATTENDU QUE le conseil souhaite le retour de son employé lorsqu'il sera pleinement rétabli de son accident de travail ;

ATTENDU QUE les professionnels qui ont analysé la situation concluent que l'employé n'est pas actuellement en mesure de reprendre ses tâches habituelles ;

ATTENDU QUE le conseil n'est pas en mesure d'offrir à son employé des tâches compatibles avec sa condition actuelle ;

Il est proposé par Monsieur Jean Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la municipalité maintienne le lien d'emploi avec son employé victime d'un accident de travail ;

Que la municipalité attende d'avoir un rapport médical confirmant que son employé soit en mesure de reprendre ses tâches habituelles avant de le réintégrer dans ses fonctions.

Adoptée

2020-06-147

Nouvelles tâches pour Monsieur Yves Courcy

ATTENDU QUE le conseil souhaite que la gestion de l'aréna soit bien faite.

ATTENDU QUE Monsieur Yves Courcy dispose d'une longue expérience dans ce domaine.

Il est proposé par Alfred jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE Monsieur Yves Courcy assume la gestion de l'aréna l'hiver prochain.

Adoptée

2020-06-148 Embauche de Monsieur Martin Gobeil à titre de chauffeur journalier

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'un chauffeur journalier.

ATTENDU QUE nous avons reçu deux candidatures ;

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE Monsieur Martin Gobeil soit engagé à titre de chauffeur journalier.

QUE le contrat de Monsieur Martin Gobeil comporte une période de probation de cinq (5) mois.

Adoptée

5 Citoyens et organismes locaux

2020-06-149 Le Lac en Fête – Autorisation de passage et demande de dons

ATTENDU QUE Le Lac en Fête prévoit un défilé sur le territoire le 4 juillet 2020 entre 16h et 20h ;

ATTENDU QU'une autorisation de passage doit être accordée pour que l'événement puisse avoir lieu.

ATTENDU QU'une demande de dons est aussi formulée ;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noel,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE l'autorisation de passage soit accordée.

QU'un don de 150 \$ soit accordé.

Adoptée

2020-06-150 Adhésion 2020-2021 - COBARIC (Comité de gestion de la rivière Chaudière)

ATTENDU QUE nous sommes situés sur le bassin versant de la rivière Chaudière.

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE l'on renouvelle l'adhésion à la COBARIC pour une année 2020-2021 au coût de 50 \$.

Adoptée

6 Affaires nouvelles

2020-06-151 Entretien paysager des terrains municipaux – Offre de services

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'entretenir ses plates-bandes;

ATTENDU QUE le conseil souhaite embellir la municipalité;

Il est proposé par Monsieur Alfred jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la municipalité recherche les services d'horticulteurs pour embellir la municipalité.

QUE le conseil demande au directeur général d'envoyer une demande de prix par écrit à deux soumissionnaires ;

Adoptée

2020-06-152 Réforme budgétaire

ATTENDU QUE les citoyens ne disposent pas d'informations précises sur les montants qu'ils versent pour chaque secteur d'activités;

ATTENDU QUE le conseil souhaite exercer un contrôle étroit des revenus et des dépenses;

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,
Appuyé et résolu unanimement;

QU'il y ait une taxe spécifique sur secteur suivantes :

Déneigement;

Voirie.

QUE l'on produise plusieurs nouveaux postes budgétaires afin d'améliorer le contrôle des dépenses.

2020-06-153 Réforme de la taxation

ATTENDU QUE le système actuel de taxation n'est pas équitable

Il est proposé par Jean Guy Noel,

QUE les taxes de secteur pour le déneigement des chemins privés soient abolies.

QUE l'ensemble de citoyens assument conjointement les frais occasionnés par le déneigement des chemins privés, publics et des espaces communs.

Madame Micheline Robert enregistre sa dissidence.

Monsieur Yvan Goyette pose son veto.

2020-06-154 Dépôt du rapport du maire

ATTENDU l'article 176.2.2 du Code municipal stipulant que lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe aux citoyens;

ATTENDU QUE ce rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil;

ATTENDU QUE le maire en a fait la lecture.

Il est proposé par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE le rapport soit diffusé dans le journal municipal *Plein la Vue* édition juillet-août 2020.

Monsieur Jean Guy Noël enregistre sa dissidence.

Adoptée

2020-06-155 Désignation d'une Mairesse suppléante (pro-maire)

ATTENDU QUE Mme Micheline Robert est pro-maire pour la période de janvier à août 2020 – selon à résolution # 2018-09-361 ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite nommer un ou une élu(e).

Il est proposé par Monsieur Alfred jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE Madame Micheline Robert soit nommée comme mairesse suppléante;

QUE Madame Micheline Robert soit désignée pour siéger au conseil des maires en remplacement du maire.

Adoptée

2020-06-156 Projet d'accessibilité aux édifices municipaux pour les personnes à mobilité réduite

ATTENDU QUE le conseil souhaite favoriser l'accessibilité de ses édifices pour les personnes à mobilité réduite ;

ATTENDU QUE des subventions sont disponibles pour assurer le financement d'aménagement favorisant l'accessibilité aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite ;

Il est proposé par Alfred jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la municipalité soumette une demande de financement pour améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux aux personnes à mobilité réduite.

Adoptée

2020-06-157

Reprendre les travaux de construction du dépôt municipal

ATTENDU QUE le conseil souhaite s'assurer que la gestion des travaux de construction du dépôt soit confiée à un élu.

Il est proposé par Alfred jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE Monsieur Claude Granger soit désigné comme responsable de ce projet.

Adoptée

2020-06-158

Gestion des matières résiduelles sous forme de matériaux secs au Domaine des Appalaches

ATTENDU QUE depuis de nombreuses années la direction du Domaine des Appalaches accepte que les citoyens déposent des matières résiduelles sous forme de matériaux secs sur l'un de ses terrains situé à l'arrière du restaurant ;

ATTENDU QUE la direction du Domaine des Appalaches n'est plus en mesure, comme par le passé, de brûler des matières résiduelles sous forme de matériaux secs ;

ATTENDU QUE la municipalité dispose d'un dépôt municipal qui permet une gestion des matériaux secs qui soit conforme aux lois et règlements en vigueur ;

Il est proposé par Alfred jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la municipalité récupère pour une dernière fois les matières résiduelles sous forme de matériaux secs entreposés au Domaine des Appalaches sur un terrain situé à l'arrière du restaurant le Relais des Appalaches ;

QUE le directeur général transmette un message par écrit à la direction du Domaine des Appalaches lui indiquant qu'elle devra informer les citoyens qu'ils ne sont plus autorisés à déposer des matières résiduelles sous forme de matériaux secs sur ses terrains.

Adoptée

2020-06-159

Ajournement de la séance

Il est proposé par Micheline Robert
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit ajournée. Il est 21h07.